

Manuscrit 57 (MNN 75.149.298.48)
Lettre de Nicéphore Niépce à Claude Niépce
7 juin 1817

. S^t Loup, le 7 juin 1817

. Mon cher ami,

. je m'empresse de répondre à ta lettre du 4¹ qui nous a été remise hier/
soir et qui nous a fait le plus grand plaisir. M^r de Morteuil doit partir/
demain, pour Paris ; s'il ne part pas trop matin, je lui enverrai ma réponse/
dont il voudra bien se charger, et qu'il te remettra en main propre. il a/
presque toujours été en course depuis son arrivée ici, ce qui ne nous a pas permis/
de le voir aussi souvent que nous l'aurions désiré, et d'avoir avec lui un entretien/
un peu suivi sur l'objet qui nous concerne², objet auquel il prend le plus vif/
intérêt. je n'ai pas manqué de lui faire part de l'heureux résultat de ta dernière/
démarche auprès de M.M. de Jouffroy³ : il en a été enchanté, et m'a dit que cette/
nouvelle lui mettait le baume dans le Sang. je crois qu'il serait fort aise de prendre/
part à nos travaux, et que si sa position le met hors d'état d'y participer comme/
Bailleur de fonds, il pourrait du côté du zèle et de l'activité nous être d'un grand/
secours dans beaucoup de circonstances. c'est d'ailleurs, un parfait honnête homme,/
et cette rare qualité vaut mieux pour nous que toutes les autres ; car grace à Dieu,/
nous n'avons pas besoin de gens à grands talents, qui nous contrarieraient peut être/
extrêmement en voulant s'imiscer dans nos affaires, et finiraient tôt ou tard/
par s'approprier une partie de notre découverte. que le ciel nous en préserve !/
je crois comme toi, Mon cher Ami, que pour l'exécution de notre Bateau/
d'épreuve, nous devons nous borner à un très petit nombre d'actionnaires pris/
parmi les personnes de notre connaissance. Ternant⁴ me proposa il y a quelque/
tems, d'entrer pour 500 francs dans l'entreprise dont il s'agit, et autant//

qu'il m'en souvient, j'ai eu le plaisir de t'en faire part. chazan⁵ ne sera/
probablement pas fâché d'être de la partie ; et si M^r de Varenne se joint à/
nous, je pense sauf ton avis, que nous serons assez nombreux. je m'empresserai,/
Mon cher Ami, de te donner [~~note~~] ^{<connaissance>} des communications qui doivent m'être adressées/
à ce sujet, par Curley⁶ et son frère ainsi que tu as la bonté de m'en prévenir./
quant à M^r de Varenne, nous n'avons pas encore eu l'honneur de le voir. je lui/
avais écrit au sujet de M.M. de J.⁷ que nos cadènes⁸ étaient rompues grace à tes/
soins⁹ ; et en me témoignant sa vive satisfaction de cette heureuse nouvelle dont/
il nous félicite sincèrement, il m'a répondu qu'il regrettait beaucoup que ses/
affaires ne lui permissent pas de venir nous voir. nous n'avons pas été à la ville/
depuis ma dernière lettre¹⁰ : pour peu que nous différions d'y aller, j'aurai bien/

¹ Document inconnu.

² La possible création d'une Société pour exploiter le Pyréolophore (cf. Lettre du 30 mai 1817, MNN).

³ Le marquis Claude Dorothée de Jouffroy d'Abbans (1751-1832) et son fils avec lesquels une association avait été un temps envisagée pour exploiter le Pyréolophore. À propos de cette famille, voir BM p.404.

⁴ Philibert Jean du Bard de Ternant (1753-1833) était un cousin issu de germain de Nicéphore et Claude Niépce. Il était également le frère aîné d'Alexandre du Bard de Curley qui entretint avec Nicéphore une correspondance aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France.

⁵ Louis François Henri du Bard de Chasan (1763-1837) était un cousin issu de germain de Nicéphore et Claude Niépce. Il était également le frère aîné d'Alexandre du Bard de Curley qui entretint avec Nicéphore une correspondance aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France.

⁶ Alexandre du Bard de Curley (1766-1849) était un cousin issu de germain des frères Niépce mais également un de leurs créanciers. Nicéphore entretint avec lui une intéressante correspondance dont la majeure partie – inédite – est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France.

⁷ M.M. de Jouffroy.

⁸ **Cadène** ou **Cadenne** : chaîne de fer à laquelle on attachait les forçats (cf. dictionnaire TLF : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

⁹ Depuis quelques mois (cf. Lettre du 8 décembre 1816, MNN), Nicéphore – qui n'avait à sa disposition que les informations que voulait bien lui transmettre son frère – doutait de l'honnêteté des Jouffroy d'Abbans et de leur intérêt pour le Pyréolophore. Depuis quelques jours, la rupture entre les deux partis était consommée (cf. Lettre du 30 mai 1817, MNN).

¹⁰ Cf. Lettre du 30 mai 1817, MNN.

sûrement l'honneur d'écrire à M^f de Varenne pour pressentir ses intentions/
et provoquer sa détermination relativement à l'association projetée, et j'espère,
Mon cher ami, pouvoir te transmettre sa réponse en même tems que celle de nos/
Cousins. aussitôt que nous saurons à quoi peut s'élever le montant des actions,
il conviendra je pense, si tu le juges à propos, de faire un traité provisoire dans/
le genre de celui que nous avons passé avec M.M. de J.¹¹ ; mais rédigé d'une manière/
un peu plus conforme à nos intérêts. il faudrait peut être, pour ménager notre/
délicatèsse, qu'une main étrangère se chargeât de la rédaction de cette pièce d'après/
les bases que tu voudras bien fixer toi-même ; et dans cette circonstance, ton choix,
Mon cher ami, ne saurait mieux tomber que sur M^f de la Chabeaussière¹². je te/
prie de lui dire les choses les plus honnêtes de notre part, et de lui exprimer toute/
celle que nous prenons au désagrément qu'il vient d'éprouver. c'est encore là/
un de ces hommes qu'il nous faudrait avoir un jour, et que nous serions heureux/
de pouvoir obliger.//

n'ayant pu trouver cette fois, à emprunter auprès de M. Lenud père¹³, nous nous/
étions adressés pour cet objet, au Charmant garçon à qui j'avais écrit que nous ne/
voulions traiter qu'à des conditions avantageuses tant pour les intérêts que pour le/
remboursement du capital ; en lui recommandant surtout de ne point s'adresser/
à des Négocians ou Banquiers. comme les propositions qui lui furent faites ne purent/
nous convenir d'aucune manière, je répondis au charmant garçon de rengainer bien/
vite son compliment. nous attendrons donc encore, Mon cher ami ; car on ne prend un/
tel parti qu'à la dernière extrémité. je desire sans cependant trop l'espérer, que/
l'époque peu éloignée de la S^t Jean, nous mette dans le cas de renoncer à ce triste/
expédient. je vais faire part à Rhoc de l'article de ta lettre, qui le concerne¹⁴. Cette/
nouvelle marque de bienveillance que tu lui accordes, lui fera grand plaisir et je t'en/
remercie d'avance en son nom. nous avons eu un mois de mai détestable : toutes les/
productions de la terre souffraient et augmentaient encore les inquiétudes du/
moment ; mais depuis 8 jours le tems est magnifique, et heureusement tout a/
bien changé de face. la floraison des Seigles s'est bien passée ; celle des Bleds ne/
pouvait pas commencer et se faire plus à propos. les turquis, les fèves, les pommes/
de terre, les prés ont la plus belle apparence, et pour comble de bonheur, la Saône/
qui était dernièrement à pleins bords, a sauvé en se retirant, les foins et les blés/
de rivière qui furent perdus l'an passé. la vigne est en retard, mais depuis quelques/
jours, il se fait à ce qu'on dit beaucoup de raisins. remercions la providence : une/
perspective aussi consolante est bien propre à inspirer de la confiance et à faire/
supporter avec courage la rigueur des besoins qu'on éprouve ici comme ailleurs.
j'oubliais de te dire que les navettes sont superbes et que l'on compte les couper dans/
une quinzaine de jours : on fauchera aussi à ce qu'il paraît, la semaine prochaine. tu//

peux compter, Mon cher Ami, sur notre zèle à surveiller tes intérêts, comme tu/
dois être également bien persuadé du plaisir que nous éprouvons de notre côté, à pouvoir/
t'offrir nos faibles services. tout nous porte à croire que cette année sera productive,
et que l'arrière saison ne se passera pas, s'il plait à Dieu, sans faire naître pour/
nous de nouvelles espérances.

. je suis parvenu à étendre le p.¹⁵ en couche mince comme une forte feuille de papier¹⁶ ;/

¹¹ S'il exista bel et bien, ce « traité » entre les frères Niépce et les Jouffroy d'Abbans ne fut pas signé et n'eut donc jamais aucune valeur (cf. BM p.553).

¹² Membre de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, Ange Jacques Marie Poisson de la Chabeaussière (1755-1823) fut l'intermédiaire privilégié des contacts entre les frères Niépce et cette Société savante fondée en 1801 et installée, depuis 1804, dans l'ancien hôtel de Boulogne, au n°34 de la rue du Bac. Il n'est pas anodin de constater que c'est dans le même hôtel, mais au n°42, que Claude Niépce s'installa lors de son arrivée à Paris en mars 1816. Les Niépce fréquentaient d'ailleurs cette adresse depuis au moins 1806 (cf. BM p.284 et 385-386).

¹³ Cf. Lettre des 26 et 27 mars 1817, MNN.

¹⁴ Cf. Lettre du 30 mai 1817, MNN.

¹⁵ Le phosphore. Nicéphore expérimentait cette substance depuis quelques semaines (cf. Lettre du 20 avril 1817, MNN).

¹⁶ Le 30 avril, Nicéphore avait écrit à Claude : « *Le point essentiel (...) est de trouver le moyen d'étendre le phosphore en couche mince et unie. Ton idée serait excellente, mon cher ami, si cette substance, fondue d'après le procédé que tu indiques, pouvait adhérer à la pierre ; mais dans cette circonstance, elle coule et se divise en globule comme le mercure, sans qu'il soit possible d'en étendre la moindre parcelle, ainsi que je m'en suis assuré plusieurs fois en purifiant le phosphore dans l'eau chaude et sur le petit cube de pierre qui me sert dans mes expériences. Comme le phosphore a de l'affinité avec les corps gras, peut-être adhérerait-il à la pierre si on le faisait fondre dans l'huile au degré de température convenable* » (cf. Lettre du 30 avril 1817, document original perdu).

mais ce n'est point encore assez. malgré cela, je vois que le p. qui n'a pas été coloré par la lumière, s'acidifie beaucoup plus vite que celui qui a été coloré, et la manière dont il/ attaque la pierre ne laisse aucun doute sur la vérité du principe fondamental¹⁷ ; ce qui est/ déjà un point assez important ; mais il y a encore bien loin de là au terme qu'il faut/ atteindre. je ne puis marcher à grands pas, parceque je suis obligé de répéter, de varier/ mes expériences, et qu'il est essentiel surtout d'observer attentivement et de comparer/ les résultats obtenus. si je parviens à graver passablement par ce procédé, une fleur de/ Lys¹⁸ de manière à marquer les jours et les ombres ; [persua] je ne manquerai pas de te/ l'envoyer, persuadé d'après l'intérêt obligeant et flatteur que tu veux bien me témoigner,/ Mon cher ami, et qui est si encourageant pour moi, que cette première épreuve quelque/ imparfaite qu'elle fût te ferait plaisir./

. adieu, Mon cher Ami : reçois mille embrassemens ainsi que l'assurance des/ tendres sentimens que nous t'avons voués à jamais. embrasse bien pour nous, je te prie,/ notre cher fils. nous pensons qu'il ferait peut être bien de reprendre son service le prem^r/ juillet, afin de pouvoir être libre pour les vacances ; car dans ce moment-ci la campagne/ n'est guère plus tenable que la ville ; le triste spectacle de la misère publique s'attachant/ à tout et vous suivant partout...encore un peu de patience et nous serons à flot./ nos amitiés à Antoine et Victor¹⁹. Mille choses honnêtes pour toi, de la part de toutes les/ personnes que tu connais. tous nos gens nous prient de les rappeler à ton souvenir./ Pyrame et maître Ténor te lèchent les mains. adieu Mon cher Ami !/ ://: J.N. Niépce

¹⁷ Le phosphore, découvert au 17^{ème} siècle et étudié au 18^{ème} siècle (par Karl Schelle notamment), est un solide transparent dont les températures de fusion et de combustion sont basses (moins de 50°C). La lumière a la faculté de modifier sa coloration (d'abord blanc, il devient ainsi jaune, puis rouge, puis noir), son acidité (le phosphore blanc est, contrairement au rouge, oxydable et peut corroder la pierre) et sa solubilité (le phosphore rouge ne se dissout pas dans le sulfure de carbone [l'alcool de Lampadius], à la différence du phosphore blanc). Nicéphore disposait donc ici d'un matériau réunissant trois qualités majeures : un changement de coloration proportionnel aux effets de lumière, une acidité pouvant permettre de graver une image qui, imprimée, serait positive et la possibilité de dissoudre le produit non insolubilisé par la lumière. Mais il lui fallait adapter cette substance à ses travaux et résoudre plusieurs difficultés avant de parvenir à des résultats concluants.

¹⁸ Compte tenu de la technique utilisée ici par Niépce, il faut envisager cette « fleur de Lys » comme une fleur séchée ou un lys héraldique posé sur la pierre (copie par contact) et non comme une fleur naturelle placée face à l'objectif d'une chambre noire.

¹⁹ Antoine et Victor Mignon étaient deux des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).